Vidéo

Les enjeux politiques de la sauvegarde du patrimoine dans le développement économique : une analyse politique de la Convention de l'UNESCO et de ses amendements.

LAVOIE, MARIE Cayenne 2011

Résumé

Le développement économique prend en compte seulement la croissance du PIB. En intégrant le capital culturel, naturel, il a été ajouté le bien-être économique et le bien-être humain. C'est ainsi qu'est né à l'initiative de l'UNESCO : la Liste du patrimoine mondial, la Convention sur la biodiversité, la Déclaration sur la diversité culturelle, la Convention pour la sauvegarde du patrimoine immatériel, la Convention sur la protection et la promotion des diversités des expressions culturelles...

Informations

Extrait:	« PATRIMONIALISATION ET DÉVELOPPEMENT DANS LA CARAÏBE ET LES AMÉRIQUES » : COLLOQUE INTERNATIONAL, DU 2 AU 4 MARS 2011
Edition:	Centre de recherches interdisciplinaires en lettres, langues, arts et sciences humaines (Schoelcher, Martinique),Cayenne,2mars2011
Langues:	Français
Provenances:	Université des Antilles et de la Guyane
Type de contenu - document:	Vidéo - Colloque & conférence
Base:	Bibliothèque numérique Manioc
Audience:	Public universitaire
Format:	video/mp4

Mots clés

UNESCO

PATRIMOINE

CULTURE

21E SIÈCLE

Conditions d'utilisation

CC-BY-NC-ND - Attribution - Pas d'utilisation commerciale - Pas de modification

Citer ce document

Lavoie Marie, "Les enjeux politiques de la sauvegarde du patrimoine dans le développement économique : une analyse politique de la Convention de l'UNESCO et de ses amendements.", 2011. Extrait de: *« Patrimonialisation et développement dans la Caraïbe et les Amériques » : colloque international, du 2 au 4 mars 2011*, Colloque & conférence, Centre de recherches interdisciplinaires en lettres,

langues, arts et sciences humaines (Schoelcher, Martinique), Cayenne, 2 mars 2011. Bibliothèque numérique Manioc consulté le 02 novembre 2026. Lien: HTTP://WWW.MANIOC.ORG/FICHIERS/V12008.

© Manioc 2022 - Tous droits réservés